

L'APPEL DU GRAND DELTA 2024

lancé par 87 élus locaux
et parlementaires

à Arles le 4 novembre 2024

Nous, signataires au côté des membres du comité syndical, réunis ou représentés ce jour au siège du Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer, rappelons que c'est à la suite des inondations survenues en octobre 1993 et en janvier 1994 en Camargue Insulaire, puis en décembre 2003 en rive droite du Rhône et du Petit Rhône et dans les quartiers nord d'Arles, que le Plan Rhône a vu le jour sous l'égide de l'Etat et des régions.

Véritable dispositif financier de lutte contre les inondations, il a permis au SYMADREM, autorité «gémapienne» dans le grand delta du Rhône, de réaliser 220 millions d'euros de travaux d'investissement depuis 2007. 73 km de digues ont été consolidés entre le barrage de Vallabrègues et l'aval du centre-ville d'Arles, garantissant la protection de 70 000 personnes, lors d'une crue équivalente à celle de 2003, contre 15 000 personnes protégées avant les travaux.

Si l'exposition au risque inondation des personnes vivant en tête du delta du Rhône (Beaucaire, Tarascon, Arles...) s'est considérablement améliorée ; celle des habitants résidant en Camargue Gardoise, en Camargue Insulaire et dans les terres basses de la plaine de Beaucaire ainsi que dans le couloir de Saint-Gilles, soit au total 30 000 habitants, est restée identique à la situation de 2003.

Nous nous trouvons aujourd'hui à la moitié du chemin et il est capital de poursuivre la protection des biens et des personnes en aval d'Arles.

Le SYMADREM a déposé en avril 2022, la demande d'autorisation environnementale des travaux de renforcement et de décorsetage limité des digues du Petit Rhône de 1ère priorité qui prévoit notamment la sécurisation des digues du Petit Rhône rive droite jusqu'en aval de Sylvéreal et celles de la rive gauche jusqu'à Albaron. Cette demande prévoit également dans l'espace libéré au fleuve lié au recul des digues, la création de sept îles pour restaurer les fonctionnalités morpho- dynamiques du fleuve, ainsi que la consolidation de plus de 65 km de ripisylve.

Bien qu'ayant été établie en conformité avec les objectifs du plan Rhône et du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2022-2027 du bassin Rhône Méditerranée, ainsi qu'en conformité avec la maquette financière du Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions (CPIER) Plan Rhône 2021-2027 signé en septembre 2023, l'instruction de la demande d'autorisation environnementale est aujourd'hui suspendue.

Tous les voyants sont pourtant au vert. Le projet réussit à concilier les enjeux du territoire. Il permet la protection de 30 000 personnes supplémentaires et respecte l'équilibre agricole et environnemental de la Camargue. Il permet également la protection d'une population saisonnière croissante estimée à 200 000 personnes, de plus en plus concernée par le risque d'inondation, compte tenu du changement climatique en cours.

En conséquence,

Nous, signataires au côté des membres du comité syndical rappelons que le Plan Rhône, qui s'est construit sur la solidarité amont/aval et la solidarité rive droite/rive gauche, doit se poursuivre en aval d'Arles conformément aux engagements pris par l'Etat dans le CPIER Plan Rhône 2021-2027.

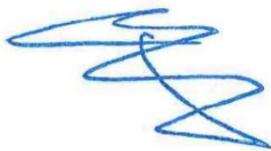
Nous, signataires au côté des membres du comité syndical rappelons que si des crues similaires à celles d'octobre 1993, de janvier 1994 ou de décembre 2003 venaient à se reproduire avant la sécurisation des digues du Petit Rhône, les conséquences pour la Camargue Gardoise, la Camargue Insulaire et la plaine de Beaucaire seraient *a minima* identiques à celles vécues lors de ces événements.

Nous, signataires au côté des membres du comité syndical rappelons que depuis 20 ans les élus de la Camargue Gardoise et de la Camargue Insulaire ont voté toutes les délibérations pour permettre la sécurisation des digues en amont du delta, alors que leur territoire ne bénéficiait pas des travaux. Leurs collectivités en ont également assuré le financement. Toute remise en cause des travaux inscrits dans la maquette financière du CPIER Rhône 2021-2027 constituerait une rupture dans la solidarité amont/aval qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui sur notre territoire et serait perçue comme un abandon de la Camargue.

Nous, signataires au côté des membres du comité syndical demandons à l'Etat de poursuivre sa politique solidaire de prévention des inondations et de mettre à l'enquête publique dans les meilleurs délais le dossier déposé en avril 2022 pour permettre un démarrage des travaux dès 2025.

Les présidentes de région et de départements

La présidente
de la région Occitanie



Carole DELGA

La présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

La Présidente du Conseil Départemental
du Gard



Françoise LAURENT-PERRIGOT

Les présidents d'établissements publics de coopération intercommunale

La Présidente de la
Métropole Aix-Marseille-Provence



Martine VASSAL

Le Président de la
Communauté d'Agglomération
Arles-Crau-Camargue-Montagnette



Patrick DE CAROLIS

Le Président de la
Communauté d'Agglomération
Nîmes Métropole



Franck PROUST

Le Président de la
Communauté de Communes
Beaucaire Terre d'Argence



Juan MARTINEZ

Le Président de la
Communauté de Communes
Petite Camargue



André BRUNDU

Le Président de la
Communauté de Communes
Terre de Camargue



Robert CRAUSTE

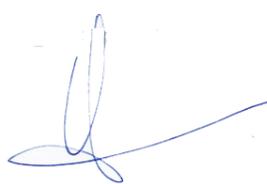
Les parlementaires du territoire

Le Député des Bouches-du-Rhône



Emmanuel TACHE DE LA PAGERIE

Le Député du Gard



Yoann GILLET

Le Député du Gard



Nicolas MEIZONNET

La Sénatrice des Bouches-du-Rhône



Valérie BOYER

La Sénatrice des Bouches-du-Rhône



Brigitte DEVESA

Le Sénateur des Bouches-du-Rhône



Stéphane LE RUDULIER

Le Sénateur du Gard



Denis BOUAD

Le Sénateur du Gard



Laurent BURGOA

La Sénatrice du Gard



Vivette LOPEZ

La Députée Européenne



Nora MEBAREK

Le Député Européen



Julien SANCHEZ

Les maires des communes du grand delta du Rhône

Le maire d'Aigues-Mortes



Pierre MAUMEJEAN

Le maire d'Aimargues



Jean-Paul FRANC

Le maire d'Arles



Patrick DE CAROLIS

Le maire de Beaucaire



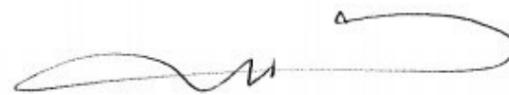
Nelson CHAUDON

La maire de Beauvoisin



Mylène CAYZAC-PRAME

Le maire de Bellegarde



Juan MARTINEZ

Le maire de Boulbon



Jérémie BECCIU

Le maire de Fourques



Gilles DUMAS

Le maire de Le Cailar



Joël TENA

Le maire du Grau-du-Roi



Robert CRAUSTE

Le maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône



Martial ALVAREZ

Le maire de Saint-Gilles



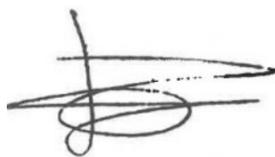
Eddy VALADIER

Le maire de Saint-Laurent d'Aigouze



Thierry FELINE

Le maire de Saint-Martin-de-Crau



Christophe LAUFRAY

La maire des Saintes-Maries-de-la-Mer



Christelle AILLET

La maire de Saint-Pierre-de-Mézoargues



Laurie PONS

Le maire de Tarascon



Lucien LIMOUSIN

Le maire de la commune de Vallabrègues



Jean-Marie GILLES

Le maire de Vauvert



Jean DENAT

Les conseillers régionaux et départementaux

La Conseillère Régionale
d'Occitanie



Katy GUYOT

La Conseillère Départementale
du canton d'Aigues-Mortes



Laurence BARDUCA-FAUQUET

Le Conseiller Départemental
du canton d'Aigues-Mortes



Robert CRAUSTE

Le Conseiller Départemental
du canton d'Arles



Martial ALVAREZ

La Conseillère Départementale
du canton d'Arles



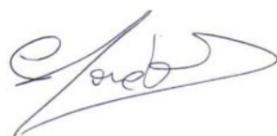
Mandy GRAILLON

Le Conseiller Départemental
du canton de Beaucaire



Jean-Pierre FUSTER

La Conseillère Départementale
du canton de Beaucaire



Elisabeth MONDET

La Conseillère Départementale
du canton de Châteaurenard



Corinne CHABAUD

Le Conseiller Départemental
du Canton de Châteaurenard



Lucien LIMOUSIN

Le Conseiller Départemental
du canton de Saint-Gilles



Eddy VALADIER

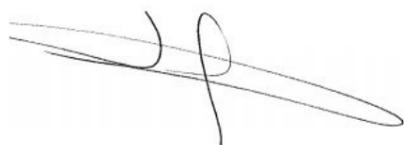
La Conseillère Départementale
du canton de Vauvert



Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS

Les délégués du comité syndical du SYMADREM

Le Président du SYMADREM



Pierre RAVIOL

Le 1^{er} vice-président du SYMADREM



Gilles DUMAS

Le 2^e vice-président du SYMADREM



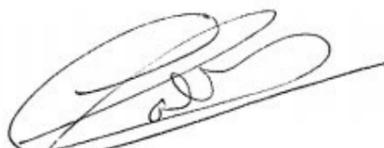
Lucien LIMOUSIN

Le Délégué du SYMADREM
représentant le Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône



Martial ALVAREZ

La Déléguée du SYMADREM
représentant le Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône



Marie-Pierre CALLET

La déléguée du SYMADREM
représentant le Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône



Mandy GRAILLON

Les délégués du comité syndical du SYMADREM

La Déléguée du SYMADREM
représentant le Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône



Amapola VENTRON

Amapola VENTRON

Le Délégué du SYMADREM
représentant le Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône



Yves VIDAL

Yves VIDAL

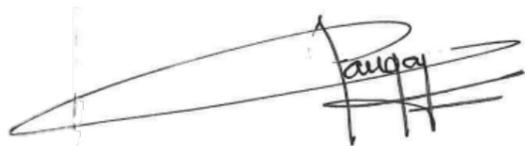
Le Délégué du SYMADREM
représentant la
Métropole Aix-Marseille-Provence



Didier REAULT

Didier REAULT

Le Délégué du SYMADREM
représentant la
Métropole Aix-Marseille-Provence



Frédéric ROUGON

Frédéric ROUGON

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté d'Agglomération
Arles – Crau – Camargue - Montagnette



Jacques AUFRERE

Jacques AUFRERE

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté d'Agglomération
Arles – Crau – Camargue - Montagnette



Fabien BOUILLARD

Fabien BOUILLARD

La Déléguée du SYMADREM représentant
la Communauté d'Agglomération
Arles – Crau – Camargue – Montagnette



Françoise FAVIER

Françoise FAVIER

La Déléguée du SYMADREM représentant la
Communauté d'Agglomération
Arles – Crau – Camargue - Montagnette



Laurie PONS

Laurie PONS

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté d'Agglomération
Nîmes Métropole



Serge GILLI

Serge GILLI

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Beaucaire Terre d'Argence



Gilles DONADA

Gilles DONADA

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Beaucaire Terre d'Argence



Jean-Marie GILLES

Jean-Marie GILLES

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Beaucaire Terre d'Argence



Juan MARTINEZ

Juan MARTINEZ

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Petite Camargue



Éric BERRUS

Éric BERRUS

La Déléguée du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Petite Camargue



Evelyne GALINIER

Evelyne GALINIER

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Petite Camargue



Jean-Paul GERAUD

Jean-Paul GERAUD

La Déléguée du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Petite Camargue



Christiane ESPUCHE

Christiane ESPUCHE

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Petite Camargue



Jacky PASCAL

Jacky PASCAL

La Déléguée du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Petite Camargue



Véronique VAUTRIN

Véronique VAUTRIN

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Terre de Camargue



Robert CRAUSTE

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Terre de Camargue



Thierry FELINE

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Terre de Camargue



Michel DE NAYS CANDAU

Le Délégué du SYMADREM représentant la
Communauté de Communes
Terre de Camargue



Régis VIANET

Les autres élus du grand delta du Rhône

Le vice-président de la Métropole
Aix-Marseille-Provence



Martial ALVAREZ

L'adjointe au Maire d'Arles et conseillère
communautaire de la communauté
d'agglomération ACCM



Sophie ASPORD

L'Adjoint au maire de la
mairie de Le Cailar



Eric BERRUS

L'adjointe au Maire d'Arles et conseillère
communautaire de la communauté
d'agglomération ACCM



BALGUERIE-RAULET Catherine

Le Président du Syndicat Mixte
de la Camargue Gardoise



Robert CRAUSTE

La Conseillère municipale de la
Mairie de Fourques



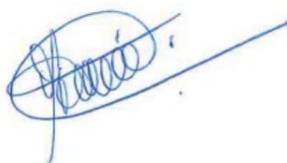
Joëlle DE JAGER

Le Trésorier
de la Chambre de Commerce et d'Industrie
d'Arles



Didier HONORE

L'Adjoint au Maire de la
ville d'Arles



Michel NAVARRO

Le Conseiller municipal et communautaire de
la ville d'Arles et de la communauté
d'agglomération ACCM



Mohamed RAFAÏ